

Le budget

Monsieur le Président, lorsque j'ai demandé au ministre pourquoi il ne suivait pas ses propres conseils, il n'a pas répondu. Cela en dit long sur l'ère nouvelle d'harmonie et de réconciliation fédérale-provinciale proclamée par le premier ministre.

Monsieur le Président, le Budget de 1990 mine l'unité nationale à un moment fort inopportun.

[Traduction]

Le ministre des Finances ne s'est pas donné la peine non plus de consulter les provinces au sujet des réductions imposées au Régime d'assistance publique du Canada. Il s'agit du programme par lequel le gouvernement fédéral partage avec les provinces la moitié du coût de l'aide sociale au Canada. Même pour des conservateurs, le budget bat tous les records d'insensibilité.

À l'heure actuelle, des milliers et des milliers de Canadiens font la queue aux banques alimentaires partout au Canada, 1,2 millions d'enfants vivent sous le seuil de la pauvreté, des milliers de chefs de famille monoparentale ont du mal à se nourrir et se vêtir, eux et leurs enfants, des milliers de Canadiens âgés subissent l'indignité d'avoir à compter sur la charité privée pour obtenir le strict nécessaire et des milliers de gagne-petit font face à des obstacles de plus en plus grands qui les empêchent d'accéder à un niveau de vie raisonnable.

Le gouvernement empire les choses pour les Canadiens les plus pauvres au lieu de les améliorer.

[Français]

D'abord, le gouvernement cherche à supprimer la contribution fédérale de 2 milliards de dollars au Régime d'assurance-chômage. Il durcit les conditions d'admissibilité en augmentant le nombre de semaines assurables, dans la plupart des cas, et en diminuant le nombre des prestations, de sorte que si les sans-emploi réussissent à en bénéficier, c'est pour moins longtemps. Monsieur le Président, le gouvernement est d'un précieux secours. . .!

Ensuite, à ceux qui sont en fin de droits et qui doivent recourir à l'aide sociale, le ministre des Finances est en train de dire: Oui, je réduis le Régime d'assistance publique et les transferts. C'est tant pis, mais c'est ainsi! Les milieux financiers internationaux pour lesquels je dois soigner mon image sont plus importants pour moi que les enfants que vous devez nourrir. Cela semble être l'opinion du ministre des Finances.

Monsieur le Président, le ministre ne se contente pas de manquer à son obligation de protéger les démunis. Il viole l'entente avec les provinces selon laquelle il prend à sa charge la moitié des dépenses de l'aide sociale et des

autres mesures sociales prévues par le Régime d'assistance publique. Faut-il s'étonner que les gouvernements provinciaux traînent en justice le ministre des Finances? Du jamais vu dans l'histoire de ces ententes.

[Traduction]

Le gouvernement ne s'est jamais soucié des besoins des Canadiens à faible et moyen revenus. Si nous additionnons toutes les mesures fiscales adoptées depuis 1984, les chiffres sont ahurissants. C'est une longue suite d'injustices.

Voyons-en les répercussions pour une famille de quatre personnes à soutien unique. Si son revenu équivaut au seuil de la pauvreté, soit 23 600 \$, elle paie 61 p. 100 plus d'impôt et de taxes. Si elle touche un revenu annuel moyen d'environ 45 000 \$, la hausse a été de 23 p. 100. Mais dans le cas d'une famille que l'on peut considérer comme riche, avec un revenu supérieur à 100 000 \$, cette hausse n'a été que de 8 p. 100. Ce n'est pas juste. Les Canadiens le savent, et c'est pourquoi ils rejettent les politiques économicques du gouvernement. Ils savent également que la taxe sur les produits et services alourdira le fardeau fiscal injuste imposé par le gouvernement aux Canadiens à revenu faible ou moyen.

Les conservateurs ont adopté le principe darwinien de la survie du plus fort et, selon eux, les plus forts sont les très riches et les très grosses sociétés.

En 1991, le gouvernement percevra auprès des sociétés 2,4 milliards de dollars de moins en impôts qu'il ne l'avait prévu l'année dernière. Cela concorde avec la réduction globale de la part des sociétés dans les recettes fédérales totales, qui représentait 13,2 p. 100 de toutes les recettes en 1984-1985, mais sera seulement de 10,4 p. 100 en 1990-1991.

À propos de cadeaux offerts aux sociétés, le gouvernement se prépare également à céder Petro-Canada. Cette société a été établie par le gouvernement canadien pour servir toute la population. Elle devait permettre aux Canadiens de bénéficier de l'exploitation de nouveaux approvisionnements en énergie et de contrôler davantage le secteur énergétique. Elle devait constituer une fenêtre sur l'industrie. Or, depuis 1984, le gouvernement a considérablement réduit le rôle de Petro-Canada en tant qu'instrument de la politique d'intérêt public. Avec ce budget, il ferme la fenêtre et cède encore plus de contrôle canadien sur notre secteur énergétique.

Comment le gouvernement traite-t-il les régions défavorisées? Par exemple, comment intervient-il dans la crise que connaît le secteur de la pêche dans la région de l'Atlantique? De toute évidence, le ministre des Finances